

Comment avancer ensemble ?

2019-12-14 21:54:21

Un constat s'impose : dans le dossier de la téléphonie mobile, comme dans la plupart des dossiers environnementaux d'ailleurs, **les forces citoyennes sont dispersées**. Cette dispersion s'avère souvent un facteur d'affaiblissement face à des lobbies qui, eux, sont capables de s'unir quand il s'agit de défendre leur business au détriment des préoccupations de santé.

Dans notre combat, lorsqu'il découvre la multitude de collectifs, d'associations, d'initiatives individuelles — plus ou moins bien préparées et le plus souvent éphémères ! — le nouvel arrivant exprime souvent son incompréhension : « *Mais enfin, nous avons le même objectif !* ». D'où l'antienne qui nous revient régulièrement – souvent sous forme accusatoire d'ailleurs – du « *Mais il faut s'unir !* ». Bien évidemment, nous n'avons pas attendu les appels répétés au « travailler ensemble » pour y réfléchir et proposer chaque fois que nous l'avons pu des actions interassociatives. Pour autant, le « travailler ensemble » ne s'improvise pas. Il doit être construit si on veut dépasser la vision fantasmée d'un monde citoyen idéal partageant les mêmes valeurs.

Un point sur l'histoire

Avant même d'analyser les conditions susceptibles d'ouvrir la voie à une unité d'action, reprenons rapidement l'histoire de cette démultiplication. Rappelons tout d'abord que Priartem, dont la naissance remonte à octobre 2000, **a été la première association nationale créée sur ce thème**. Il paraît donc, à ce titre, difficile de l'accuser d'être à l'origine de la dispersion actuelle. De nouvelles associations ont vu le jour, à partir de 2004, traitant la question suivant d'autres points de vue, englobant ou non d'autres thématiques et développant leur expression propre et leurs moyens d'agir. D'autres encore, créées localement, se sont attachées à traiter le sujet au plus près du terrain, en se rattachant (ou non) à une ou plusieurs association(s) nationale(s). Cette multiplicité n'est pas, comme nous l'avons dit, l'apanage de la thématique « ondes ». Elle est **constitutive de tout mouvement militant vivant** : parce que les organisations **n'ont pas toutes la même stratégie**, parce que les individus qui les composent n'ont pas les mêmes façons d'appréhender le sujet ni les mêmes façons d'agir.

Chaque association **développe sa propre culture**, qui se constitue et évolue au fil du temps, en fonction du développement du dossier, de l'évolution générale de la société et des individus qui viennent rejoindre ses rangs et y militer. Dans le langage moderne, on appelle cela l'« ADN » d'une organisation.

Notre marque de fabrique

A Priartem, nous aimons parler d'éthique militante. Une certaine conception de l'action et du travail militants, **fondés sur des arguments justes et toujours démontrables**, constitue, en effet, depuis sa création, **sa marque de fabrique**. Certains ont préféré l'abandonner parce qu'ils considéraient cette éthique comme trop exigeante. Elle a cependant permis de construire, dans le temps, la crédibilité et la légitimité de notre parole. Cette exigence toujours réaffirmée n'a pas empêché Priartem d'évoluer (cf. encart cicontre). Toutefois, ces évolutions ne se sont pas faites en un jour. L'association a été traversée par des débats de fonds et de forme. C'est ensemble que nous les avons transcendés afin que toutes les parties y trouvent leur compte et qu'elles en ressortent renforcées et unies.

La fusion avec le Collectif des électrosensibles de France en 2014

L'union ne se décrète pas, elle se construit. Lorsque, fin 2007, les membres fondateurs ont décidé de créer le [Collectif des électrosensibles de France](#), ils sont partis du constat que la parole des malades devait émerger. Ils voulaient avoir voix au chapitre, car on ne pouvait prendre sans eux des décisions qui les concernaient directement. Force est de constater que cela correspondait à un réel besoin puisque le Collectif compte aujourd'hui plus de 3000 sympathisants. Depuis sa fondation, le Collectif a assis ses bases sur des objectifs clairs :

- **mise en réseau et échanges d'information pour soutenir les malades dans leurs démarches** (site, forum, newsletter, ligne téléphonique, fiches pratiques, rencontres...),
- **prise en compte de l'EHS au niveau de la science** (médecine, expertise, recherche)
- relation aux pouvoirs publics et aux médias

Le Collectif a ainsi développé son propre « ADN », par un travail constant, approfondi, **basé sur une approche rationnelle et pragmatique**. Travail qui a commencé à porter ses fruits. A partir de 2012, le Collectif s'est rapproché de Priartem, dont l'ADN lui semblait très proche du sien. Ceci devenait pertinent pour inscrire la lutte des malades dans un cadre plus large de santé environnementale. Ceci a conduit à une **fusion en 2014**, chaque organisation ayant évolué pour se rendre plus forte, mutuellement et stratégiquement.

C'est ainsi que Priartem a opéré une profonde mutation : en modifiant ses statuts pour y inclure la défense des victimes des CEM, s'élargissant de fait à la question des basses fréquences et non plus seulement aux radiofréquences, en changeant son logo et son acronyme ! Priartem est ainsi devenu : *Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques* (précédemment *Pour une Réglementation de l'Implantation des Antennes-Relais de Téléphonie Mobile*).

Parallèlement, avec d'autres associations de malades de l'environnement, **nous avons contribué activement à l'émergence de l'Alliance des Maladies Environnementales Emergentes (AM2E)**. Là encore, cela ne s'est pas fait en un jour,

même si nous avons travaillé en confiance avec des organisations et personnes partageant le même niveau d'implication et de sérieux. Il a fallu élaborer des documents, se mettre d'accord sur des actions, des façons de s'exprimer et des revendications communes. Le processus est toujours en cours pour finaliser une structure mais nous avons d'ores et déjà réussi ensemble à porter avec succès un grand colloque fondateur, qui s'est tenu le 16 octobre 2014 à l'Assemblée nationale.

Nos autres partenariats

Nous considérons que Priartem n'a plus à faire ses preuves quant à sa capacité à constituer des alliances et à agir avec d'autres partenaires. Nous le faisons quotidiennement ! Au niveau national, nous avons ainsi construit un partenariat solide avec [Agir pour l'Environnement](#). Au niveau international, Priartem est membre fondateur de [l'ITEMFA](#) (*International ElectroMagnetic Fields Alliance*) et, à ce titre, membre de droit du bureau de l'Alliance. Le mouvement associatif a montré, tant l'an dernier au moment de la crise du dialogue à l'ANSES qu'à propos du dossier parisien, **sa capacité à mener des luttes interassociatives**. Partons de ces expériences positives pour construire des fronts communs. Dans les deux cas, les expressions et actions collectives ont été fondées sur une analyse partagée de la situation donnée. On est donc loin des actions spontanées, plus ou moins bien lancées, que l'on demande régulièrement aux associations d'endosser...

Si l'on veut travailler en commun, il faut d'abord ouvrir le dialogue et **mettre sur la table les objets de consensus et les points de dissensus s'il y en a**. Pour sa part, Priartem ne signera jamais un texte qui lui pose problème parce qu'il ne lui semble pas juste, pas approprié, pas de circonstances ou insuffisamment travaillé... En revanche, **notre association est ouverte à tout échange sur un projet et, à partir de ce projet, à la recherche d'une position commune**.

Construire la confiance

Aujourd'hui, rien ne sert de déplorer la diversité de l'offre associative. Elle existe. Il faut la connaître, en tenir compte et favoriser les rencontres chaque fois que cela est possible. **La première condition du « travailler ensemble » est la construction de la confiance**. Ceci ne s'improvise pas et suppose, en tout premier lieu, que l'on se respecte les uns les autres. Ceci devrait aller de soi mais, hélas, trop d'expériences désagréables nous ont appris que cette évidence première méritait d'être rappelée. Se respecter cela veut dire également que l'on respecte le travail de l'autre, que l'on reconnaît son apport spécifique en évitant toute tentation d'appropriation ou de déstabilisation.

Enfin, sur le fond, le respect de l'autre ne signifie pas être d'accord avec l'autre mais accepter que l'autre ne pense pas comme nous. Cela implique de **dégager les positions partagées** tout en reconnaissant les points d'achoppement et leurs motifs. Aujourd'hui, nous voulons dire à tous ceux qui s'intéressent au sujet, souvent victimes eux-mêmes, qu'il est illusoire d'en appeler à une union théorique et désincarnée. Ceci ne peut que conduire à accroître la confusion et engendrer le découragement des victimes et des militants. Nous appelons plutôt chacun à se documenter pour connaître l'ADN des organisations protagonistes et à se rapprocher de celle(s) qui lui correspondent le mieux, ce afin d'y mettre son énergie, ses compétences et de construire ensemble les convergences chaque fois qu'elles semblent possibles et souhaitables.

Ce texte est paru initialement dans la Lettre de Priartem n°32 (nov.2015)

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026